

RAPPORT ANNUEL

2018
2019





TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente.....	4
Votre association professionnelle	6
Le RSFQ en action	16
Développement de la pratique sage-femme.....	18
Instances décisionnelles.....	22
Rapport financier.....	26
Rapports des comités du RSFQ	27
Mot de la représentante des femmes et des familles	38

ACRONYMES, ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

Acronymes

ACSF : Association canadienne des sages-femmes

AESFQ : Association des étudiantes sages-femmes du Québec

AGA : Assemblée générale annuelle

AS : Assemblée spéciale

CA : Conseil d'administration du RSFQ

CI(U)SSS : Centre intégré (universitaire) de santé et de services sociaux

CPNSSS : Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux

CRT : Comité relation de travail

CSF : Conseil des sages-femmes

CSN : Confédération des syndicats nationaux

ESF : Étudiante sage-femme

FP : Fédération des professionnelles de la CSN

Groupe M.A.M.A.N. : Mouvement pour l'Autonomie dans la Maternité et pour l'Accouchement Naturel

ICM : Confédération internationale des sages-femmes

INESSS : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

LSSSS : Loi sur les services de santé et les services sociaux

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

OSFQ : Ordre des sages-femmes du Québec

POT : Projet d'organisation du travail

RNR : Regroupement Naissance-Renaissance

RSFQ : Regroupement Les Sages-femmes du Québec

RSSF : Responsable des services de sage-femme

UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières

Abréviations

Cadre de référence : Cadre de référence pour le déploiement des services de sage-femme au Québec

Coalition ou CPPSF : Coalition pour la pratique sage-femme

Comité consultatif : Comité consultatif sur le développement de la pratique sage-femme au Québec

Entente : entente entre le RSFQ et le MSSS prévoyant les conditions de travail régissant la sage-femme qui exerce sa profession en vertu d'un contrat de service conclu avec un établissement

REM : Comité sur le mode de rémunération des sages-femmes

Photo en page couverture :

Capteuse de vie photographie, par Valérie Turcotte

Crédit photo des pages 2, 9, 23, 27, 31, 33 et 37 :
Orange Pomme photographie



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères collègues,

Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée en me permettant d'assurer un nouveau et dernier mandat à la présidence. Bien qu'il soit impossible de décrire l'ampleur du travail réalisé au RSFQ en quelques lignes, ce rapport annuel vous permettra une vue d'ensemble des grands chantiers qui nous occupent.

L'année 2018-2019 a permis de confirmer notre position d'interlocuteur incontournable auprès des instances, des partenaires et du grand public et 2019-2020 permettra de déployer ce volet encore davantage. De fait, il y a 25 ans, la mobilisation citoyenne pour l'humanisation des naissances aboutissait au démarrage des toutes premières maisons de naissance du Québec sous forme de projets-pilotes, ainsi qu'à la légalisation de la pratique cinq ans plus tard. Cette année, nous saisissons ce momentum pour rayonner et nous positionner stratégiquement, et ce avant d'entreprendre une nouvelle ronde de négociation.

Tout comme notre profession, le RSFQ est en plein essor et fait face aux défis du manque de ressources. Afin de bien remplir notre mission, la consolidation et la recherche de moyens à cette fin demeurent centrales. **C'est une association plus forte, structurée et outillée pour assumer pleinement son leadership que je souhaite léguer à la fin de mon mandat. Le dur labeur commence à porter fruit et le meilleur est à venir!**

Rapport de la présidente

Interlocuteur incontournable

Avec l'entrée en vigueur de la dernière Entente, nous avons désormais le privilège d'accompagner les RSSF lors de leurs présentations de reddition de compte aux établissements. Nous constatons déjà l'impact positif de cette mesure sur nos communications avec celles-ci et nous en réjouissons. Un de mes principaux objectifs était la réconciliation entre notre association et une partie de ses membres RSSF. Bien qu'il reste encore à définir la voie de passage pour que toutes se sentent entendues et reconnues, nous semblons sur la bonne voie pour le faire ensemble et je compte continuer à investir cette démarche.

La négociation ardue s'est conclue par la signature et l'entrée en vigueur de l'Entente au courant de l'été dernier. D'importants comités en découlent, lesquels nous donnent les moyens de mieux préparer notre prochaine négociation. Nous avons également travaillé à améliorer l'outil de reddition de compte. Nous sommes persuadées que cette nouvelle version permettra une meilleure compilation, nous avons même fait un tutoriel pour nous en assurer! D'ailleurs vous aurez certainement remarqué notre



virage technologique avec le recours plus fréquent à des communications vidéo pour mieux vous rejoindre.

Durant la première moitié de l'année 2018-2019, nous avons fait de nombreuses représentations et travaux en lien avec la pénurie de sages-femmes. Nos communications avec le MSSS et les RSSF ont permis une compréhension commune des mesures qui pouvaient être mises en place pour pallier la crise. Nous observons aujourd'hui que la situation se stabilise, notamment par l'ajustement des attributions de suivis en tenant compte de l'absence de ressources de remplacement.

Consolidation

Tel qu'annoncé à notre dernière AGA, le CA amorce un changement de perspective en passant de vivre avec nos moyens à celle de se donner les moyens. Nous avons entamé une réflexion et plus récemment des démarches concrètes pour la recherche de financement. La prochaine année permettra de déposer certaines demandes en cours

d'élaboration. Nous nous accompagnerons de ressources spécialisées pour le prochain exercice de planification stratégique, autour de laquelle la recherche de financement s'articulera, notamment.

À l'heure d'importants mouvements dans l'équipe de la permanence, un repli stratégique a été nécessaire pour assurer le fonctionnement de base de l'association tout en menant certains dossiers de front. Le roulement important des membres de l'équipe a mis en lumière la nécessité de créer une structure d'emploi, prévoyant entre autres l'ajout d'une direction générale pour assumer la gestion des ressources humaines et la saine gouvernance de notre organisation. Grâce à l'obtention d'une subvention d'Emploi Québec, une firme de consultants en ressources humaines nous accompagne maintenant dans cet exercice.

Reconnaissance et valorisation

Nous travaillons à définir le meilleur canal (modèle de rémunération, négociation, équité salariale, autre) pour assurer une réelle reconnaissance du travail des sages-femmes. Dans le cadre des travaux de maintien de l'équité salariale, notre analyse approfondie et le support de la CSN nous mènent à l'évidence que l'outil d'évaluation est fondamentalement discriminatoire puisqu'il ne permet pas d'apprécier les aspects les plus exigeants, ni les caractéristiques foncièrement féminines de notre profession. Cette iniquité a été communiquée aux plus hautes instances du Conseil du Trésor et de la CNESST. Nous poursuivons nos démarches pour nous assurer d'être entendues.

Parallèlement, un des chantiers majeurs pour le RSFQ cette année a été l'élaboration d'un plan de communication. En 2019-2020, nous concentrerons nos messages médiatiques pour abattre les mythes et nous positionner comme professionnelles de la santé. À travers les différents axes de communication, nous visons autant le grand public que les professionnels de la santé. Au menu : une actualisation de notre image, de notre site web et de nos dépliants, une campagne vidéo sur les réseaux sociaux, la tournée des conseils centraux de la CSN, une tournée de la présidente et d'autres surprises permettant une très grande visibilité aux sages-femmes du Québec. Nous avons réfléchi nos actions dans le but de vous mettre en lumière dans vos propres milieux.

Identité et avenir

Finalement, contre toutes attentes, un financement partenarial UQTR-RSFQ a été obtenu au premier tour par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour soutenir une étude sur notre identité professionnelle. Rappelons-nous que ceci découle d'une demande formulée en assemblée en 2015 de constituer un comité qui se pencherait sur la spécificité de la pratique sage-femme au Québec. C'est un grand pas dans cette direction qui a

été franchi par l'octroi de ce financement. Les premières rondes de consultation se sont tenues en avril 2019 avec une excellente participation des membres. Chapeau bas aux membres du comité sans qui ce projet ne pourrait être, particulièrement à Amaili Jetté (CA) qui s'investit depuis les tout débuts du comité et qui a été centrale à l'avancement des travaux.



Mounia Amine SF, présidente

Implications continues de la présidente

2018-2019

- > Conseil d'administration et conseil exécutif du RSFQ ;
- > Gestion de la permanence du RSFQ : affichages, entrevues, embauches, suivis ;
- > Comité RSSF
- > Comité de relations de travail
- > Comité de négociation et rédaction des Info-Négos
- > Exercice du maintien de l'équité salariale
- > Reddition de compte ;
- > Plan de communication ;
- > Médias : contenu des communiqués de presse, conférences de presse et entrevues ;



- > ACSF : CA réguliers, sessions intensives, Grande conférence annuelle ;
- > Comité AVAC de l'INESSS
- > Comité de coordination de la CPPSF ;
- > Comité consultatif pour le développement de la pratique SF du MSSS
- > Participation aux instances de la FP-CSN
- > Présentations aux ESF (1^{ère} et 4^e année, programme d'appoint)

VOTRE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DU RSFQ

Conseil d'administration

De gauche à droite sur la photo :

Sarah Landry, représentante des femmes et des familles

Josyane Giroux SF, vice-présidente

Mounia Amine SF, présidente

Marylène Dussault ESF, représentante
des étudiantes sages-femmes

Amaili Jetté SF, secrétaire

Geneviève Poirier SF, administratrice

Christiane Léonard SF, représentante des RSSF

Absentes de la photo :

Tobi-Lynn Bayarova SF, trésorière

Elizabeth Tailly SF, représentante des régions éloignées

Magali Letarte ESF, représentante des femmes
et familles jusqu'à l'AGA d'octobre 2018

Michèle Ouellet SF, Administratrice
jusqu'à l'AGA d'octobre 2018

Cindy Pétrieux, représentante des femmes
et familles jusqu'à l'AGA d'octobre 2018



Permanence

Adjointe à la coordination :

Rebecca Blain-Fortin (*à droite*)

Coordonnatrice : Laure Teyssedou (*au centre*), en
remplacement du congé de maternité de Gabrielle Pesant

Chargée de projets : Myriam P. Bertrand (*à gauche*)

Agente en relations de travail : Marie-Laure Vachon SF

Agentes de formation : Andrea Houle
SF et Michèle Ouellet SF

Agente de développement : Cynthia Perreault
SF (*jusqu'à l'été 2018*), poste vacant depuis.



REMERCIEMENTS

Conseil d'administration

Je tiens à remercier toutes les administratrices du CA pour leur confiance et leur soutien dans l'exercice de mon rôle et surtout, pour leur implication tout au long de l'année.

Elizabeth Tailly nous quitte après quatre années où elle a su mettre à profit sa rigueur, son engagement pour la profession et notre association, de même que son vécu d'une pratique de petite équipe en région éloignée où elle occupe maintenant la fonction de RSSF. Soulignons également le départ de Geneviève Poirier après deux années à siéger sur le CA et à y apporter son regard et sa couleur distinctive. Nous vous souhaitons bonne continuation !

Nouvelle équipe

À la coordination, Gabrielle a cédé sa place à Laure pour la durée de son congé de maternité (bienvenue à son fils Maxence, né en janvier!). Laure, une femme dévouée et passionnée par son travail, a su s'approprier rapidement nos dossiers! L'ajout de Myriam, notre chargée de projets, est rapidement devenu un atout inestimable pour le volet syndical de notre mission grâce à ses compétences. Merci à Audrey Laisney d'avoir travaillé en sus de son emploi régulier pour soutenir la coordination dans une période où nous n'avions pas d'ajointe administrative! Bienvenue à Rebecca, qui prend les rênes de cette fonction avec la plus grande dextérité.

Merci à nos agentes qui ont fait un superbe boulot : Marie-Laure Vachon, Andrea Houle, Michèle Ouellet, et Cynthia Perreault.

La FP et la CSN

Un merci bien senti à Ginette Langlois pour son soutien, ses interventions dans les plus hautes sphères politiques et ses conseils stratégiques. Merci à Luc Desjardins, qui nous a quitté après presque trois années comme conseiller et qui a été un excellent porte-parole à la négociation. Depuis février, Adriana Volpato a mis sa retraite sur pause pour assurer une continuité dans les services que nous recevons par la FP-CSN. Elle fait tout un boulot et c'est un honneur de travailler à ses côtés.

Nous tenons également à remercier l'équipe de l'ACSF-CAM pour son soutien et ses bons conseils sur différents dossiers tels que les communications, l'organisation technique et les ressources humaines. Vous côtoyer au quotidien est très enrichissant pour nous. Merci infiniment!

Merci à Pierre Prigent pour son soutien à la mobilisation : bonne retraite ! Merci à Céline Lamarre de reprendre notre dossier, nous sommes contentes de te retrouver. Aux communications, merci à Pierre-Luc Bilodeau, et à Ariane Gagné, de même qu'à Camille Godbout qui reprend le flambeau.

Enfin merci à la FP et à la CSN d'avoir choisi de mettre sur pied une campagne sectorielle pour la valorisation de notre pratique !

L'Association canadienne des sages-femmes

Nous tenons également à remercier l'équipe de l'ACSF-CAM pour son soutien et ses bons conseils sur différents dossiers tels que les communications, l'organisation technique et les ressources humaines. Vous côtoyer au quotidien est très enrichissant pour nous. Merci infiniment!



Mounia Amine, présidente

Le conseil d'administration a tenu 8 réunions officielles cette année, principalement à Montréal. Trois des rencontres se sont tenues par vidéoconférence. La tenue de rencontres de travail en comité exécutif est devenue nécessaire afin d'assurer l'avancement de plusieurs dossiers, notamment celui de la consolidation de la permanence. Cette année, le comité exécutif s'est réuni à trois reprises.

Le travail excédentaire aux libérations de la présidente (4 jours par semaine) et des agentes, de même que celui de toutes les administratrices du CA, a été fait bénévolement.

VIE ASSOCIATIVE

MEMBRES

En devenant membres du RSFQ, les sages-femmes intègrent aussi la communauté canadienne et internationale des sages-femmes et participent à soutenir la profession. Ainsi, elles deviennent automatiquement membre de ***l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF)***.

Adhésions

Au 31 mars 2019, le RSFQ comptait 262 membres :

- > Membres votantes : 230
- > Membres étudiantes sages-femmes : 32

Cotisations

- > La cotisation a augmenté de 15 \$ en 2018-2019 suite à l'augmentation de la cotisation de l'ACSF qui est passé de 300 \$ à 315 \$
- > La cotisation minimale a donc été ajustée en conséquence au 1^{er} avril 2019. Elle est de 415 \$ pour les membres inactives, hors entente ou sans contrat et inclut l'adhésion auprès de l'ACSF (315 \$/an).
- > Pour les sages-femmes avec contrat, afin de faciliter l'ajustement de la cotisation, une modification aux prélèvements a été effectuée à partir du 1^{er} janvier 2019. Ainsi, le prélèvement sur le salaire de base (excluant les primes, les honoraires de préceptorat, le forfait et le temps supplémentaire) pour toutes les sages-femmes à contrat a été diminué de 2,9 % à 2,45 % et quatre prélèvements annuels d'un montant fixe de 78,75 \$ (pour un total de 315 \$) ont été mis en place. Ces quatre prélèvements fixes ont lieu en janvier, avril, juillet et octobre.

LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE DU RSFQ

- > Réception de la *Revue canadienne de la recherche et de la pratique sage-femme*. Revue officielle de l'ACSF qui offre une variété de recherches pertinentes sur les sages-femmes et leur profession (3 publications/an).
- > Réception hebdomadaire en version électronique du bulletin des membres de l'ACSF, le *Pinard*
- > Réception de nouvelles de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM).
- > Accès exclusif à l'espace membre de notre site internet comprenant tous les documents de référence et de conditions de pratique : Entente MSSS-RSFQ, informations sur les professionnelles et juridique, échelles salariales, publications, etc.
- > Réception des offres de contrat directement par courriel. Le RSFQ vérifie la conformité et diffuse toutes les offres de contrat sage-femme, RSSF et chargée de projet pour l'ensemble de la province. Les offres sont également disponibles dans la section *Carrières* du site web.
- > Accès au bottin des membres (mis à jour automatiquement)
- > Avoir le droit de voter lors des assemblées
- > Accès exclusif au groupe Facebook privé « Membres du RSFQ ». Ce groupe permet une transmission rapide et simplifiée d'informations.
- > Réception des infolettres *Info-En-Vrac* : informations sur l'actualité en relation avec la pratique sage-femme.
- > Réception des infolettres *Info-Négos* : avancées dans la négociation du renouvellement de l'Entente; information sur les actions de mobilisation; etc.

Bienvenue à toutes les sages-femmes nouvellement diplômées au sein de votre association professionnelle ! Contactez-nous pour mettre votre dossier à jour et profiter pleinement de vos avantages de membre.



VISION

- > Assurer le développement de la pratique sage-femme selon la philosophie et la spécificité des sages-femmes
- > Négocier pour les sages-femmes de meilleures conditions de travail et salariales
- > Être présentes dans les médias et sur la place publique lorsqu'il est question de maternité et de périnatalité
- > Entretenir les relations et les échanges avec les femmes et les familles pour rester en lien avec leurs besoins

MISSION

Le RSFQ est l'association professionnelle des sages-femmes du Québec. Il travaille au **développement** de la profession et **défend le libre choix des lieux d'accouchement** pour les femmes (domicile, maison de naissance ou centre hospitalier), en conformité avec les normes de pratique de la profession, ainsi que de sa philosophie de pratique. Le RSFQ a pour mission de **défendre les intérêts professionnels, économiques et sociaux** de ses membres. Il est reconnu par le MSSS comme **porte-parole des sages-femmes** exerçant leur profession légalement au Québec.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2020

Pour consulter le plan stratégique 2017-2020, [cliquez ici](#).
Le CA fera un exercice important durant 2019-2020 pour établir sa planification stratégique des prochaines années.

REDDITION DE COMPTE

Contexte

Dans le but de faciliter l'exercice de la reddition de compte, le RSFQ a travaillé à améliorer l'outil de collecte de données individuelles des sages-femmes tout en intégrant les nouvelles obligations de l'Entente. Ces améliorations ont notamment été réalisées suite aux rencontres de consultations entre le RSFQ, le MSSS, les RSSF et leurs agentes administratives.

Fruit de la dernière négociation, un montant forfaitaire de 40 000 \$ a été versé par le MSSS pour la consolidation de l'outil de reddition de compte. Ce montant a notamment permis l'embauche d'une chargée de projets à la permanence du RSFQ, qui travaille à l'amélioration de l'outil, à la compilation et la transmission des données de l'année financière 2018-2019 ainsi qu'à l'évaluation des avenues possibles pour informatiser l'outil.

Réalisations 2018-2019

- > Processus de consultation avec RSSF, CRT et MSSS pour optimiser et améliorer l'outil;
- > lancement d'un nouveau formulaire amélioré de reddition de compte 2019-2020;
- > lancement d'un tutoriel pour accompagner le nouveau formulaire;
- > projet d'automatisation en cours pour faciliter la compilation de données.

Responsables :

- Mounia Amine**, présidente RSFQ
- Josyane Giroux**, vice-présidente RSFQ
- Gabrielle Pesant**, coordonnatrice RSFQ
- Myriam P. Bertrand**, chargée de projets RSFQ

Priorités 2019-2020

- > Répondre aux exigences de l'Entente quant aux nouvelles modalités de transmission de données;
- > soutien et accompagnement pour faciliter l'utilisation de l'outil;
- > poursuivre la mise en place de mécanismes de transmission de données, notamment en évaluant la faisabilité d'informatiser l'activité de reddition de compte;
- > poursuivre les processus consultatifs pour adapter l'outil aux réalités des équipes.



SOUTIEN AUX MEMBRES

Rapport de l'agente en relations de travail, Marie-Laure Vachon SF

Au cours de l'année 2018-2019, une belle transition s'est effectuée entre les agentes en relations de travail. Comme mentionné au dernier rapport annuel, j'ai repris les fonctions de Jessyka Boulanger pour l'année 2018-2019 et je poursuis avec passion le rôle d'agente en relations de travail.

Le rôle de l'agente en relations de travail en cinq points :

1. **L'accueil des membres**
2. **Le soutien aux membres**
3. **Les suivis des dossiers**
4. **Les interventions lorsque requis**
5. **L'accompagnement des personnes lésées dans leurs droits**

Réalisations 2018-2019

Plus de 108 demandes ont été répondues au cours de l'année. Les suivis se font principalement par courriel ou téléphone, le courriel étant le mode de communication privilégié. La nature des demandes est très variée. Voici un aperçu des principaux motifs de demandes de soutien :

- > questions venant des équipes sur la conformité de l'organisation du travail;
- > reconnaissance d'expériences antérieures et/ou études antérieures ou en cours;
- > problématiques avec les services de paie (paiement du forfait, rétroaction sur la nouvelle Entente, etc.);
- > questionnements généraux sur les privilèges prévus à l'Entente;
- > attribution de contrat, signature de contrat;
- > soutien psychologique, écoute, analyse de situation avec les membres;



Priorités 2019-2020

- > alimenter le lien avec les CRT de chaque équipe;
- > regrouper les problématiques récurrentes et proposer des solutions durables;
- > contribuer au bon fonctionnement, à la collaboration et à la communication constructive au sein de chaque équipe sage-femme.

Je vous remercie de votre confiance, en nous souhaitant une année riche en collaboration !

Sincèrement,

Marie-Laure Vachon

Vous avez des questions concernant...

- > l'interprétation de l'Entente;
- > un litige dans l'équipe ou avec l'établissement;
- > un sentiment d'injustice, de harcèlement ou de discrimination au travail;
- > les congés de maternité, parentaux ou de maladies;
- > vos contrats ainsi que les procédures.

Contactez sans tarder votre agente en relations de travail à relationdetravail@rsfq.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Légende : En lien avec l'Entente.
 Représentations de la présidente
 Évènements conjoints.
 Équipe du RSFQ

De juillet 2018 à avril 2019 :

Application de la nouvelle Entente et préparation en vue de la prochaine négociation

De août 2018 à mars 2019 :

Mouvements importants à la permanence (maternité, départs, maladie, création de poste, embauches, changement de conseiller à la FP, etc.)

De janvier à mars 2019 :

Mise en place du plan de communication pour les 20 ans

2018

Adoption de l'entente de principe en assemblée spéciale¹

Rassemblement national des groupes citoyens²

Premier arbitrage historique du RSFQ

Célébration des 10 ans de la maison de naissance de la Capitale-Nationale⁵

Rencontre avec le cabinet du ministre Barrette

[Les sages-femmes sauvent des vies : Rencontre avec l'ACSF de l'Association des sages-femmes du Bénin et de la Société congolaise de la pratique sage-femme⁶](#)

Signature de l'Entente 2015-2020

Avril

Mai

Juin

Juillet

Activité conjointe OSFQ-RSFQ : D'hier à aujourd'hui : La liberté de choix, qu'en est-il ?³

[Conférence de presse pour dénoncer le lock-out à l'UQTR⁴](#)

Consultation citoyenne pour la Semaine mondiale de l'accouchement respecté (SMAR)

40^e congrès de la FP ([tournage d'une capsule vidéo](#))

Entrée en vigueur de l'Entente 2015-2020

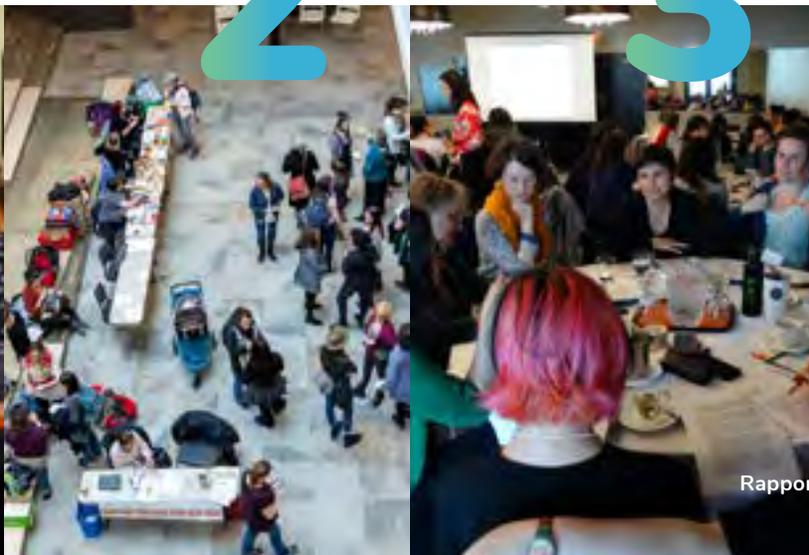
Représentations auprès de diverses directions du MSSS concernant la pénurie de la main d'œuvre sage-femme

1

2

3

4





Participation au congrès de CAPWHN (Association canadienne des infirmières et infirmiers en périnatalité) pour y représenter l'ACSF

Assemblée spéciale : Rapport aux membres sur la situation du développement des services de sage-femme et la pénurie de main d'œuvre

Assemblée générale annuelle

Participation à la grande conférence de l'ACSF⁸

Embauche d'une chargée de projet

Panel sur les violences obstétricales (RNR)

Début des travaux en vue de l'exercice du maintien de l'équité salariale (ad Mai 2019)

Formation aux RSSF et CRT sur la nouvelle Entente

Forum pénurie de la main d'œuvre CSN

Changement de conseiller syndical

Rencontre avec le leadership de l'AOM

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Projection : Un homme sage-femme⁷

Rencontre avec représentants du MSSS (reddition de compte et démarrage des nouveaux comités)

Nouveau CA
Conseil fédéral FP et rencontre secteur santé et services sociaux

Changement de coordonnatrice

Embauche d'une adjointe à la coordination

2019

5

6

7

8



RAYONNEMENT DE LA PRATIQUE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES

Les communiqués de presse émis par le RSFQ sont toujours disponibles sur notre site web. Voici une revue de presse des principales représentations médiatiques du RSFQ pour l'année 2018-2019, réalisées grâce au soutien de la FP et de la CSN :

- > [Nous sommes sages-femmes, La Presse, 8 avril 2018](#)
- > [L'entente de principe est adoptée à 85 %, Communiqué de presse, 11 avril 2018](#)
- > [Les sages-femmes entérinent leur entente avec Québec, Radio-Canada, 11 avril 2018](#)
- > [Les sages-femmes entérinent leur entente de principe avec Québec, La Presse, 11 avril 2018](#)
- > [Entrée retardée pour 24 nouvelles sages-femmes : le RSFQ sonne l'alarme, Communiqué de presse, 9 mai 2018](#)
- > [Conférence de presse](#)
- > [Entrevue radio de la présidente du RSFQ sur Rythme FM Mauricie](#)
- > [Les sages-femmes s'inquiètent du lock-out à l'UQTR, Rythme FM Mauricie, 9 mai 2018](#)
- > [Les étudiants de l'UQTR craignent pour leur diplôme, TVA Nouvelles, 9 mai 2018](#)
- > [Lock-out à l'UQTR : un impact direct sur les services de sages-femmes, Le Nouvelliste, 9 mai 2019](#)
- > [Lock-out à l'UQTR : des impacts à la Maison de naissance de Nicolet, L'Hebo Journal, 10 mai 2018](#)
- > [Le lock-out à l'UQTR inquiète de futures sages-femmes pour le Bas-Saint-Laurent, Radio-Canada, 14 mai 2018](#)
- > [Entrevue avec Trista Leggett SF, Choosing a midwife for your birthing experience, Breakfast Television & CityNews Montreal, 24 mai 2018](#)
- > [Déjà en mode négociation, Le.Point.Syndical, Juin 2018](#)
- > [Rupture de services à la maison de naissance de Chicoutimi, Radio-Canada, Juin 2018](#)
- > [Sages-femmes recherchées, La Gazette des femmes, 25 juillet 2018](#)
- > [La Responsable des services de sage-femme entre en poste dans la Baie-des-Chaleurs, Communiqué de presse, Septembre 2018](#)

- > [Sages-femmes, la clé dans la reconnaissance, Le Devoir \(cahier spécial\), Octobre 2018](#)
- > [Sages-femmes : assurer l'accès et la viabilité des services, Le Devoir \(cahier spécial\), Octobre 2018](#)
- > [Les professionnels et techniciens du réseau souhaitent voir la nouvelle ministre passer de la parole aux actes, FP-CSN, Octobre 2018](#)
- > [Toujours par de maison de naissance, Le Courrier Laval, 22 janvier 2019](#)
- > [Expérience personnalisée avec une sage-femme, Journal de Québec, 9 février 2019](#)
- > [Elles accouchent à la maison... et parfois seules, Journal de Québec, 9 février 2019](#)
- > [20 ans d'existence officielle, Le.Point.Syndical., 21 février 2019](#)



Une des entrevues de la présidente lors de la conférence de presse du lock out de l'UQTR

LE RSFQ EN ACTION


personnes
suivent notre
page Facebook

4600


articles et
entrevues dans
les médias

22


membres
sages-femmes et
étudiantes sages-femmes

2


demandes
répondues par l'agente
de relations de travail

262

96

108

3

vues des vidéos de
notre campagne



communiqués
de presse



sages-femmes et
étudiantes sages-femmes formées
en urgences obstétricales



nouvelles
employées à la
permanence



LUTTE ÉTUDIANTE POUR LA RÉMUNÉRATION DES STAGES

Le RSFQ appuie l'AESFQ dans ses revendications et considère qu'elles se justifient par les enjeux suivants :

1. Fardeau organisationnel et financier important que représente la formation des sages-femmes au Québec;
2. Les ressources inadéquates disponibles pour les étudiantes sages-femmes, limitant l'accessibilité à la formation et la profession de sage-femme;
3. Le manque de protection pour les étudiantes sages-femmes en stage;
4. La nécessité de reconnaître et de favoriser le déploiement de la pratique sage-femme au Québec;
5. L'équité entre les genres.

Une nouvelle image pour le RSFQ!

Aimez-vous notre nouvelle image? Plus rafraîchissante, plus actuelle, voici les raisons de notre cure de jeunesse.

Le momentum après avoir passé près d'une décennie en périodes de négociations et en mode revendications sur la place publique, il était important pour nous de profiter du momentum des 20 ans de la reconnaissance de la pratique pour faire parler des sages-femmes dans un esprit festif. Pour arrimer le tout et s'assurer d'un fort impact sur le public, nous avons développé un plan de communication, duquel a découlé la décision d'actualiser notre logo et notre site internet. Les actions en lien avec ce plan de communication ont pour but d'occuper l'espace médiatique afin de mieux faire connaître les sages-femmes, défaire les mythes qui entourent la pratique autant au sein de la population générale que les professionnels de la santé, avant de débiter une nouvelle ronde de négociations en 2020.

Un accès facilité à l'information il nous semble primordial que le grand public ait facilement accès aux informations sur les services de sage-femme. En ce sens, nous avons travaillé à un meilleur référencement de notre site et à une navigation simplifiée pour accéder rapidement à l'information recherchée.

Proches de nos membres il est important pour le RSFQ que nos membres s'y reconnaissent et que notre image véhicule au mieux les valeurs de notre pratique.



Nos partenaires

Le RSFQ et ses membres sont soutenus par la FP de la CSN, en particulier dans les négociations du renouvellement de l'Entente ainsi que son application, de même que dans la promotion et le développement de la pratique sage-femme. Ce soutien se manifeste, entre autres, par la diffusion de communiqués de presse, par des avis juridiques, par un appui financier et par la participation de conseiller.es syndicales d'expérience aux comités de négociation et de mobilisation. Les conseiller.es affecté.es au RSFQ siègent également au comité de coordination de la Coalition, dont la CSN est membre. La FP et la CSN ont également choisi de soutenir notre campagne de valorisation de la pratique sous forme d'une campagne sectorielle, nous permettant d'augmenter significativement la portée de nos actions.

Des personnalités publiques en soutien à la pratique sage-femme

Plusieurs personnalités publiques québécoises ont eu recours aux services de sages-femmes depuis notre légalisation. Grâce à vous, nous avons pu prendre contact avec elles/eux. Leurs retours ont été très positifs et plusieurs nous ont fait parvenir une vidéo pour notre campagne.

Le RSFQ sur les réseaux sociaux

- > Plus de 4 600 personnes suivent le Regroupement sur Facebook
- > Page dynamique, publications régulières sur différents sujets touchant la pratique sage-femme et la périnatalité
- > Création d'un groupe Facebook privé exclusif à nos membres : www.facebook.com/groups/membres.rsfq/

Dans les semaines suivant la Journée Internationale de la sage-femme (5 mai 2019), nous avons publié plusieurs vidéos de personnalités publiques parlant de leur choix du suivi sage-femme. Marie Mai et Julie Ringuette/Pascal Morrisette furent les premières vidéos partagées. À elles seules elles ont généré :

- > plus de 26 000 personnes touchées;
- > plus de 16 000 vues des vidéos;
- > près de 6 500 interactions;

Une belle visibilité, objectif atteint! Bonne nouvelle : d'autres vidéos sont à venir!



Aimez notre page Facebook et partagez nos publications pour en augmenter la portée!
www.facebook.com/SagesFemmesQc/



Coalition pour la pratique sage-femme





DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME

La fonction d'agente au développement a été occupée jusqu'à l'été 2018 par Cynthia Perreault, sage-femme. Depuis, le contrat n'a pas été affiché compte tenu de l'important roulement de personnel au RSFQ.

Des réflexions sont en cours quant à la meilleure façon de supporter le développement, le lien avec les groupes citoyens, les organismes qui soutiennent la pratique de même que les établissements concernés. Le CA envisage de le redéfinir via l'exercice de structuration des ressources humaines, et ce après avoir consulté la Coalition pour la pratique sage-femme à ce sujet.

Compte tenu de la crise du développement à laquelle nous avons fait face dans la dernière année, notamment à cause de la pénurie, le RSFQ s'est concentré dans la revendication d'une meilleure planification et à un développement des services cohérent avec les ressources sages-femmes disponibles. Un rapport des principaux travaux a été fait en assemblée spéciale en octobre 2018. Le même mois, le Comité consultatif pour le développement de la pratique sage-femme (MSSS) s'est réuni.

Agente de développement

Par Cynthia Perreault (avril à août 2018)

J'ai travaillé au sein de l'équipe du RSFQ en tant qu'agente de développement entre février et août 2018. J'ai dû quitter cette fonction pour des motifs personnels, alors que mon intérêt pour ce rôle était toujours présent.

Le RSFQ a participé aux démarches suivantes :

- > embauche de la responsable des services de sages-femmes de la Gaspésie;
- > contacts avec des femmes souhaitant un lien entre le projet de la Gaspésie et d'éventuels services aux Îles-de-la-Madeleine;
- > contacts avec le comité de parents de la Côte-Nord, dont le CISSS a obtenu un budget pour l'embauche d'une chargée de projet, avec le centre périnatal;
- > relevailles pour le projet du CIUSSS de l'est de l'Île de Montréal;
- > avec le Mouvement Maisons de naissance Montérégie pour le projet de l'est de la Montérégie.
- > avec la chargée des projets de Montérégie-Est et Montérégie-Ouest;

Il y a eu des contacts avec le MSSS afin d'améliorer la coordination du développement en lien avec l'enjeu de contrats réguliers et de remplacement à pourvoir, plus particulièrement en région. Les divers partenaires rencontrés démontraient une motivation et une détermination inspirantes. Je souhaite pour la suite du développement que les groupes citoyens conservent un rôle de partenaire incontournable, permettant d'assurer le lien entre les services et les besoins réels des



Crédit photo: Cynthia Perreault

Voici le bilan des nouveautés du côté du développement en 2018-2019 :

- > *Abitibi-Témiscamingue* : affichage toujours en cours pour une chargée de projet depuis novembre 2017. Une solution est en élaboration et pourrait voir le jour dans la prochaine année.
- > *Gaspésie-Baie-des-Chaleurs/Îles de la Madeleine* : une nouvelle RSSF s'est installée à Maria dans la Baie-des-Chaleurs en septembre 2018. Les services sont en cours d'implantation et le premier affichage d'offre de contrat a été fait en février 2019.
- > *Laval* : de récentes informations de la part de Mieux-Naitre à Laval (MNL) indiquent que le CISSS de Laval entame des démarches pour le développement de services de sage-femme bien qu'aucun contrat de chargée de projet n'ait été affiché.
- > *Montérégie-Ouest (Vaudreuil-Soulanges)* : financement autorisé par le MSSS l'établissement est pro-actif dans le dossier et affichera bientôt un contrat de RSSF.
- > *Montérégie-Est (Longueuil)* : le projet est toujours en élaboration par la chargée de projet, depuis 2018.
- > *Montréal (Est-de-l'Île)* : RSSF en place depuis 2017.
- > *Montréal (Pointe-Saint-Charles)* : la RSSF a débuté en janvier 2018, et est à temps complet depuis septembre 2018. Ajout d'une sage-femme en février 2019, avec trois autres contrats sage-femme dès septembre 2019. Démarrage des services cliniques prévu pour l'automne 2019.
- > *Montréal (Nord-de-l'Île)* : RSSF en place en juin 2018, démarrage des services et de la maison de naissance prévus respectivement pour le printemps et septembre 2020.
- > *Territoires Cris de la Baie James* : RSSF et équipe en place depuis l'automne 2017. Projet de trois maisons de naissance en développement sur le territoire. Suivis débutés depuis septembre 2018. Les accouchements ont débuté en avril 2019.
- > *Côte-Nord* : premier affichage pour une chargée de projet en janvier 2019.



Laura Bearskin, directrice générale adjointe du CCSSSBJ de Nishiiyuu, en compagnie de Jessyka Boulanger SF, responsable des services de sage-femme au CCSSSBJ et Bella M. Petawabano, présidente du CCSSSBJ et spécialiste des services de santé maternelle et infantile



COALITION POUR LA PRATIQUE SAGE-FEMME

La Coalition est formée de groupes de citoyens et d'associations issues du mouvement communautaire, d'économie sociale et du mouvement des femmes. Au 31 mars 2019, les membres de la Coalition pour la pratique sage-femme sont :

Comité de coordination (COCO)

- Lorraine Fontaine**, coordonnatrice, RNR
- Sarah Landry**, Groupe M.A.M.A.N.
- Lysane Grégoire**, Groupe M.A.M.A.N.
- Geneviève Bouchard**, Groupe M.A.M.A.N.
- Mounia Amine SF**, présidente du RSFQ
- Cynthia Perreault SF**, agente de développement du RSFQ (jusqu'à l'été 2018)

Organisations membres

- AESFQ**
- AFÉAS** (Association féminine d'éducation de l'action sociale)
- CSN** (Confédération des syndicats nationaux)
- Groupe MAMAN**
- Les Cercles des Fermières du Québec**
- FQOCF** (Fédération québ. des org. communautaires famille)
- FFQ** (Fédération des femmes du Québec)
- FQPN** (Fédération du Québec pour le planning des naissances)
- L'R des centres de femmes du Québec**
- RNR**
- Réseau des CRP** (Centres de ressources périnatales)
- RQASF** (Réseau québécois d'action pour la santé des femmes)
- RSFQ**
- Seréna Québec**
- COFAQ** (Confédération des Organismes Familiaux du Québec)

La Coalition défend le droit des femmes et des familles d'avoir accès, dans toutes les régions du Québec, aux services de sage-femme et œuvre pour le libre choix du lieu de naissance (maison de naissance, domicile ou hôpital). Elle apporte son soutien à toutes les femmes qui désirent accoucher avec l'assistance d'une sage-femme et à tous les groupes citoyens qui veulent avoir accès aux services de sage-femme et aux maisons de naissance.

Réalisations 2018-2019

Les ressources de la Coalition ont été entièrement mobilisées à organiser le premier « Rassemblement citoyen pour l'accès aux sages-femmes » pour permettre aux groupes de diverses régions, desservies ou non par les sages-femmes, d'échanger sur leurs besoins et réalités en vue de favoriser un plus grand accès à ces services. Cette rencontre s'est tenue sur deux jours, le 20 avril s'est déroulé sous forme de table ronde sous le thème : « *D'hier à aujourd'hui, quelle pratique sage-femme ?* ». La journée du 21 avril fut constituée d'une série d'ateliers afin d'outiller les groupes dans leurs démarches et les aider à démystifier le et la « *Plateforme de la Coalition pour la pratique sage-femme* », respectivement publiés en 2015 et 2017. Ces documents comportent des pistes et outils pour favoriser l'implication des groupes citoyens dans l'organisation et le déploiement des services de sage-femme. Une très bonne couverture médiatique a été obtenue, la participation a été au-delà des attentes et les réflexions y ont été riches. Le 5 mai 2018, un article rédigé par la coordonnatrice de la Coalition, Lorraine Fontaine, est publié sur le blogue du Huffington Post (Ensemble pour améliorer l'accès aux services sage-femme) et souligne la force du mouvement citoyen lié au développement de la profession. En avril 2019, la Coalition reprend ses activités en vue de définir le post-rassemblement.

Présence médiatique

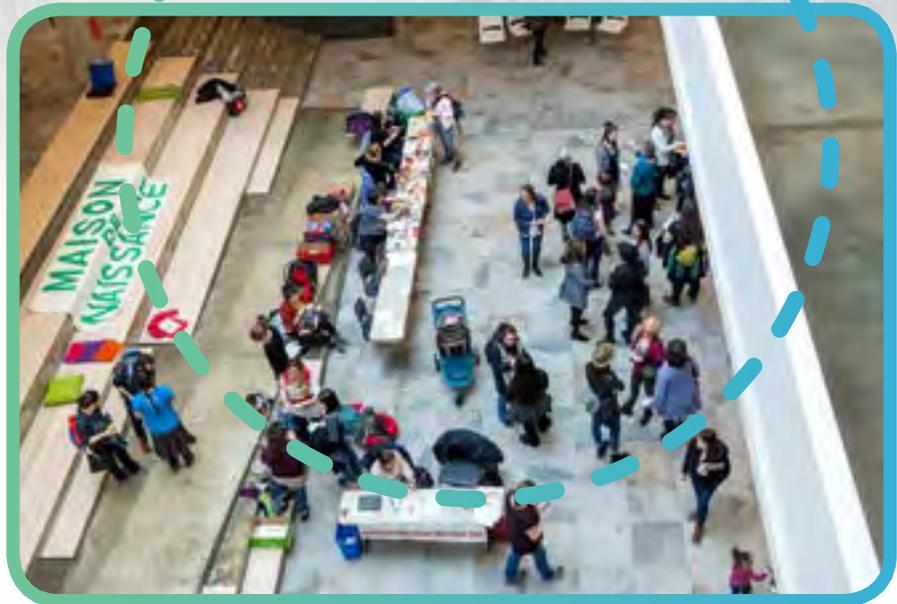
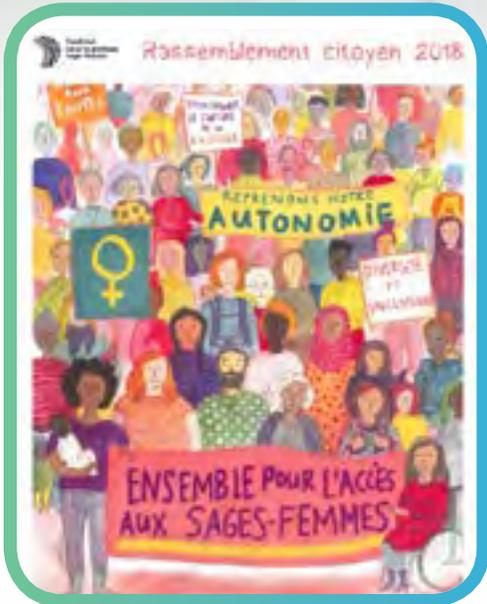
[Premier rassemblement national citoyen pour l'accès aux services sage-femme.](#)

[Communiqué de presse, 21 avril 2018](#)

[Des femmes de partout au Québec demandent un meilleur accès aux services de sage-femme.](#)

[Radio-Canada, 21 avril 2018](#)

[Ensemble pour améliorer l'accès aux services des sages-femmes, Le Soleil, 4 mai 2018](#)



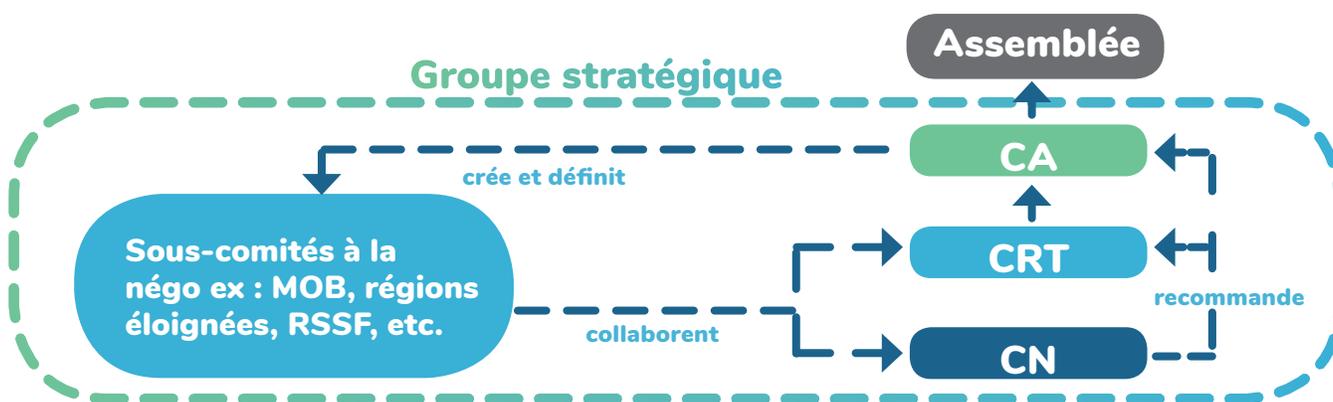
Rassemblement national des groupes citoyens (Avril 2018)
Crédit photo: Patrick Lemay

INSTANCES DÉCISIONNELLES

GROUPE STRATÉGIQUE

Le groupe stratégique est composé du conseil d'administration, du comité relation de travail, du comité de négociation, ainsi que des sous-comités liés à la négociation formés par le conseil d'administration (exemple mobilisation, info-négo)

Il se veut un espace consultatif et une structure d'arrimage entre les comités. Lors des groupes stratégiques, le vote est pris uniquement par les membres du CRT.



CA : Conseil d'administration, CRT : Comité relation de travail, CN : Comité de négociation

COMITÉ RELATION DE TRAVAIL (CRT)

Mounia Amine SF

(répondante du CA et responsable du CRT)

Marie-France Beaudoin SF

(MdN Haut-Richelieu-Rouville)

Jessyka Boulanger SF (SSF de Chisasibi)

Sandra Choquet SF (MdN de l'Estrie)

Marleen Dehertog SF (répondante pour les RSSF)

Gabrielle Filiou-Chénier SF (MdN de l'Outaouais)

Maude Lapointe SF (MdN de la Rivière)

Louis Maltais SF (MdN du Fjord-au-Lac)

Le CRT est une instance de consultation intermédiaire. Les répondantes permettent de faire le lien entre le CA, les différents comités liés à la négociation et les équipes de sages-femmes. Il a un pouvoir de recommandation ou de rejet de l'entente intervenue avec les représentants du gouvernement dans le cadre de la négociation.

Un groupe secret sur Facebook a été créé à l'usage exclusif des membres du CRT pour faciliter la transmission d'informations (www.facebook.com/groups/crt.rsfq).

Sophie Martin SF (MdN de la Capitale-Nationale)

Lucie Mayrand SF (MdN Mimosa)

Alice Montier SF (MdN Jeanne-Mance)

Karla Moran SF (MdN Lac-St-Louis)

Cécilia Oba-Ikobo SF (SSF de Lanaudière)

Marika Paré SF (MdN Côte-des-Neiges)

Johanne Pepin SF (SSF de Kuujuaq)

Christine St-Onge SF (MdN Colette-Julien)

Marie-Laure Vachon SF (MdN du Boisé-de-Blainville)

Priorités 2019-2020

- > Entériner le bilan de la négociation pour l'entente 2015-2020
- > Recommander trois de ses membres pour la composition du nouveau comité de négociation
- > Participer au processus d'élaboration du prochain projet de renouvellement de l'Entente



ASSEMBLÉES DES MEMBRES

Assemblée générale annuelle

16 octobre 2018 (Gatineau)

- > 67 membres votantes et 3 membres étudiantes sages-femmes présentes, en personne ou à distance.
- > Réélection de Mounia Amine SF au poste de Présidente.
- > Élection des administratrices : Marylène Dussault (représentante des ESF), Christiane Léonard SF (représentante des RSSF), Tobi-Lynn Bayarova SF et Amaili Jetté SF.
- > La nomination de Sarah Landry est ratifiée (représentante des femmes et des familles)
- > Assemblée tenue au même endroit que le congrès de l'ACSF du 17 au 19 octobre, afin de favoriser la participation des membres québécoises à l'événement.

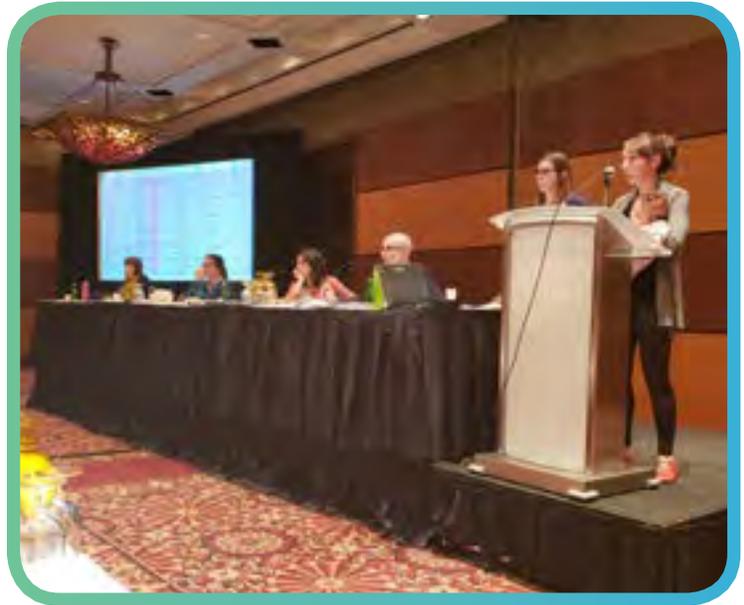
Assemblées spéciales

16 octobre 2018 (Gatineau)

- > 48 membres votantes et 2 membres étudiantes sages-femmes présentes, en personne ou à distance.
- > Rapport du RSFQ sur la situation du développement des services de sage-femme et la pénurie de main d'œuvre. Explications de la situation actuelle et mise en contexte des différentes raisons qui ont engendré l'accélération du développement de la pratique sage-femme depuis 2015.
- > Discussion et pistes de solutions pour la prévention de bris de service pour l'avenir.

11 avril 2018 (Montréal)

- > 99 membres sages-femmes et 6 membres étudiantes sages-femmes présentes, en personne ou à distance.
- > Adoption à la majorité (85 %) de l'entente de Assemblées des membres



Assemblée générale annuelle



Assemblée spéciale du 11 avril 2018



RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

Conformément au mandat qui lui a été confié au cours de l'AGA 2017, le CA a retenu les services de Sébastien Vandal, CPA auditeur, CA, de la firme APSV comptables professionnels agréés Inc. APSV est spécialisée dans la comptabilité des associations sans but lucratif, dont les associations et ordres professionnels. Le rapport financier intégral est disponible dans l'Espace-membre du site web, section «Documents du RSFQ».

Faits saillants

- > Augmentation de la cotisation de l'ACSF de 15 \$/membre votante au 1^{er} janvier 2019.
- > Subvention non-récurrente du MSSS de 40 000 \$ qui a permis, entre autres, l'embauche d'une chargée de projets pour la mise en place des comités liés à l'Entente et la consolidation de l'exercice de la reddition de compte.
- > Dépenses du CA et des assemblées inférieures à celles estimées car la FP-CSN a directement remboursé les frais des membres lors de l'AS du 11 avril 2018. Ainsi, les entrées de remboursement CSN sont également inférieures à celles budgétées.
- > Les frais des comités et de la négociation sont de moitié moindre que planifié car les dépenses prévues pour les journées de réflexion du Comité sur la spécificité de la pratique sage-femme ont été reportées au prochain exercice financier. De plus, les dépenses liées aux rencontres des comités de négociation et de mobilisation ont été limitées en cette année de « pause » de négociation.
- > Ajustement du CA dans sa stratégie d'embauche d'un consultant en recherche de financement entraînant une diminution importante des honoraires professionnels.
- > En lien avec le plan de communication, un nouveau logo et un site internet ont été réalisés, augmentant ainsi les dépenses de promotion.
- > Gestion serrée des finances pour limiter au maximum le déficit prévu au budget.

Fonds de soutien

Le but de ce fonds est d'accroître l'efficacité de l'action du RSFQ dans la représentation de ses membres, en assurant un soutien financier dans la défense de leurs droits. La grande majorité de cette représentation est assurée par la FP et la CSN; le fonds de soutien sert principalement à couvrir les frais d'arbitrage, lorsque le dépôt d'un différend n'aboutit à aucune conclusion satisfaisante.

- > Cette année le CA affectera à nouveau au fonds de soutien un montant équivalent à 2% des cotisations reçues en 2018-2019.



RAPPORTS DES COMITÉS DU RSFQ

COMITÉ DE NÉGOCIATION

RSFQ

Mounia Amine SF, présidente du RSFQ et responsable du CRT

Jessyka Boulanger SF, répondante du CRT MdN du Lac-St-Louis, pour le Service sage-femme de Chisasibi

Marie-Pier Mainville SF, répondante du CRT, Maison de Naissance du Boisé-de-Blainville

Luc Desjardins, conseiller à la négociation, FP-CSN (jusqu'à janvier 2019)

Adriana Volpato, conseillère à la négociation, FP-CSN (de février à avril 2019)

MSSS

Emmy Perreault-Turmel, actuaire, CPNSSS

François Létourneau, CPNSSS

Gilles Rancourt, porte-parole du MSSS

Joëlle St-Pierre, CPNSSS

Mandat

Le comité de négociation est un sous-comité du CRT. Il représente le RSFQ dans ses rencontres avec les représentants du comité de négociation du MSSS.

Réalisations 2018-2019

De janvier à mars 2018, le comité de négociation a tenu six rencontres avec la partie ministérielle avant de signer l'entente de principe et de la présenter aux membres lors d'une assemblée spéciale le 11 avril 2018. Les mois suivants ont permis d'en réviser le texte final et de procéder à la signature officielle de l'entente 2015-2020.

Au cours de l'automne, le comité de négociation a travaillé à la mise sur pied des divers comités découlant de la nouvelle Entente (comités sur la révision du modèle de rémunération et sur les projets d'organisation du travail). Il a élaboré un outil d'aide à la vérification du calcul de la rétroaction accessible aux membres. Une formation adressée aux représentantes du CRT et aux RSSF portant sur les nouveautés de l'Entente a été organisée et offerte par le comité en collaboration avec l'agente en relations de travail. Le comité a ensuite élaboré un échéancier des travaux à effectuer en vue de la prochaine ronde précédente et

rédigé le bilan de la négociation. Notons que le comité de négociation est dorénavant soutenu par la chargée de projets qui assure le lien entre les différents comités liés à l'entente, et ce, depuis février 2019.

Priorités 2019-2020

- > envoyer le bilan de la négociation aux membres, recevoir les commentaires des équipes via les CRT, et déposer la version finale à l'assemblée des membres;
- > assurer la passation vers le nouveau comité de négociation;
- > travailler de concert avec les comités issus de l'Entente lorsque requis :
 - Comités locaux de relations professionnelles (CLRP);
 - Comité des projets d'organisation du travail;
 - Comité visant le mode de rémunération des sages-femmes.
- > adopter les priorités de négociation;
- > planifier et effectuer un processus de consultation des membres;
- > rédiger, avec l'appui de la FP-CSN, un projet de renouvellement de l'Entente;
- > déposer le projet de renouvellement de l'Entente au MSSS en mars 2020.



Signature de l'entente 2015-2020 en juin 2018

COMITÉ PARITAIRE CONSULTATIF AFIN DE FACILITER LA RÉALISATION DE PROJETS D'ORGANISATION DU TRAVAIL EN PRATIQUE SAGE-FEMME

RSFQ

Josyane Giroux SF, vice-présidente

Sandra Choquet SF

Lyne Castonguay, conseillère externe

Myriam P. Bertrand, chargée de projets

MSSS

Emmy Perreault-Turmel, actuaire, CPNSSS

François Létourneau, CPNSSS

Julie Verret, Répondante en santé sexuelle et reproductive, dossiers sage-femme et aides techniques, MSSS

Marie-Pascale Côté, Conseillère en gestion des ressources humaines, MSSS

Contexte

Le comité a été créé en novembre 2018 et découle de l'entrée en vigueur de la nouvelle Entente. Un montant de 225 000 \$ est disponible pour la réalisation de projets, et chaque projet a une possibilité de financement maximale de 75 000 \$.

La date limite pour soumettre un projet était le 31 janvier 2019.

Les travaux du Comité prendront fin le 31 mars 2020.

Mandat

Le comité a pour mandat de mettre en place des projets visant à expérimenter diverses solutions en matière d'organisation du travail.

Réalisations 2018-2019

- > six rencontres de comité;
- > lancement officiel de l'appel de projets;
- > deux projets retenus et amorcés.

Priorités 2019-2020

- > accompagner les projets retenus pour assurer leur bon déroulement;
- > assurer la production d'outils et documentations en vue d'une transférabilité des connaissances et expériences des projets.



COMITÉ PARITAIRE CONSULTATIF VISANT LE MODE DE RÉMUNÉRATION DES SAGES-FEMMES

RSFQ

Claudia Faille SF

Julie Ouellet SF

Marie Brunet SF

Myriam P. Bertrand, chargée de projets

Luc Desjardins, conseiller à la négociation,
FP-CSN (jusqu'à janvier 2019)

Adriana Volpato, conseillère à la négociation,
FP-CSN (de février à avril 2019)

Sébastien Routhier, actuairer, FP-CSN

MSSS

Emmy Perreault-Turmel, actuairer, CPNSSS

François Létourneau, CPNSSS

Frédéric Jacob, CPNSSS

Julie Verret, Répondante en santé
sexuelle et reproductive, dossiers
sage-femme et aides techniques, MSSS

Contexte

Le comité a été créé en novembre 2018 et découle de l'entrée en vigueur de la nouvelle Entente. Ce comité est une opportunité de travailler conjointement avec le ministère en vue d'analyser le mode de rémunération actuel, en comprendre les limites et entrevoir des pistes de solution qui seraient bénéfiques pour le développement et la consolidation de la pratique sage-femme au Québec.

Les travaux du comité prendront fin le 31 décembre 2019.

Mandat

Les mandats tels que définis par l'Entente sont :

- > de définir une mesure appropriée de l'activité des sages-femmes et d'analyser les données qui en découlent afin d'en arriver à une compréhension commune de ces activités et de l'organisation des services;
- > d'identifier les problématiques liées au mode de rémunération actuel;
- > d'identifier et d'analyser diverses pistes de solution;
- > d'analyser la faisabilité et les impacts des diverses solutions envisagées;
- > de soumettre des recommandations aux parties négociantes en ce qui a trait aux avenues porteuses.

Réalisations 2018-2019

- > 15 rencontres de comité et de sous-comités.
- > Développement d'un outil pour la cueillette de données en vue de l'Étude de la pratique sage-femme au Québec.
- > Consultation auprès des CRT et des RSSF pour adapter l'outil de collecte de données et aider à la mobilisation des équipes à l'Étude.

Priorités 2019-2020

- > lancer et mener l'Étude de la pratique sage-femme au Québec qui aura lieu du 1er avril au 31 mai 2019;
- > analyser les données compilées à la suite de l'Étude de la pratique sage-femme au Québec;
- > comparer les différents modèles de rémunération en vigueur au pays;
- > émettre des recommandations conjointes quant au mode de rémunération des sages-femmes en vue de la prochaine négociation.



Crédit photo : Colette Julien

COMITÉ DE FORMATIONS EN URGENCES OBSTÉTRICALES (FUO)

Instructrices

Andrea Houle SF, agente de formation
Michèle Ouellet SF, agente de formation
Annie Bronsard SF
Catherine Mason SF
Christine St-Onge SF
Cynthia Plourde SF
Emmanuelle Dennie-Filion SF
Emmanuelle Hébert SF
Isabelle Brabant SF
Isabelle Gascon SF
Janie Lacas SF
Johanne Pépin SF
Johanne Royer SF
Julie Tremblay SF
Mélanie Martin SF
Michèle Matte SF
Mounia Amine SF
Sylvie Carignan SF
Sylvie Saunier SF
Valérie Leuchtman SF
Valérie Perrault SF

Mandat

Depuis septembre 2018, Michèle Ouellet et Andrea Houle se partagent les tâches et le rôle d'agente de formation pour le RSFQ, pour un équivalent de 6h par semaine. Leurs tâches incluent notamment la planification du calendrier de formations en urgences obstétricales (FUO), la coordination de ces formations, l'organisation des réunions du comité FUO, la participation au Comité et l'organisation d'autres formations pertinentes aux membres du RSFQ.

Réalisations 2018-2019

Il y a eu sept journées d'ateliers FUO en 2018-2019. Pour former 96 participantes ont été formées, dont 15 sages-femmes issues du programme d'appoint et 15 ESF.

Cette année, deux formations additionnelles nécessaires pour assurer la qualité de la formation d'urgences obstétricales ont été organisées et auront lieu en 2019-2020 : La formation d'institutrice FUO et la formation des accouchements physiologiques du siège.

Comité FUO

Le comité s'est réuni en visioconférence pour planifier les formations à venir, pour déterminer notre position sur l'intégration de nouveaux outils lors des FUO, pour discuter de l'approche souhaitée par rapport aux manœuvres de sièges additionnelles et pour prévoir le travail à venir avec la publication du nouveau manuel d'urgences obstétricales.

Priorités 2018-2019

- > offrir la formation des accouchements physiologiques par le siège pour enseigner les nouvelles manœuvres pour les accouchements de siège non diagnostiqués;
- > préparer un chapitre sur la gestion des accouchements de sièges complexes non diagnostiqués à ajouter au nouveau manuel de formation d'urgences obstétricales;
- > offrir la formation d'institutrice en urgences obstétricales. L'objectif est qu'il y ait deux institutrices par maison de naissance et davantage d'institutrices pour l'est du Québec;
- > soutenir le Comité dans ses activités et la tenue de la première formation.

Remerciements

Nous tenons à remercier les instructrices qui ont participé aux FUO et aux travaux de comités. Ce fut une grosse année de formation et plusieurs d'entre vous ont sacrifié des fins de semaine de congé pour partager vos connaissances.

Nous remercions les merveilleuses : Isabelle Gascon, Mélanie Martin, Janie Lacas, Emmanuelle Dennie-Filion, Isabelle Brabant, Valérie Perreault, Johanne Pepin, Catherine Mason, Mounia Amine, Annie Bronsard, Valérie Leuchtman, Michèle Matte, Emmanuelle Hébert, Sylvie Saunier, Sylvie Carignan et Johanne Royer.

Andrea Houle et Michèle Ouellet – Agentes de Formation, RSFQ



Andrea Houle



Michèle Ouellet



COMITÉ ACCOUCHEMENT PRÉCIPITÉ

Valérie Perrault SF (*responsable du comité*)

Andrea Houle SF

Caroline Gauthier SF

Émilie Brunet-Pagé SF

Josianne Nault SF

Michèle Ouellet SF

Nada Chamas SF

Sylvie Carignan SF

Mandat

Dans un premier temps, le Comité accouchement précipité a le mandat de mettre sur pied une formation sur les accouchements précipités pour les premiers répondants (policiers, pompiers). La formation sera éventuellement adaptée pour les infirmières et infirmiers travaillant en milieu rural et pour les ambulanciers lorsque le moment sera opportun.

Réalisations 2018-2019

Les activités du comité ont pu redémarrer au courant de l'année 2018-2019, car six nouvelles membres se sont jointes au comité.

Le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSSJ) a manifesté un intérêt à offrir cette formation à ses premiers répondants. Celle-ci devrait être offerte en juin 2019 pour 23 premiers répondants de la communauté de Chisasibi afin de les outiller, vu la nouvelle possibilité pour les femmes de cette communauté d'y donner naissance depuis le démarrage des services cliniques par les sages-femmes.

Le comité a eu trois réunions téléphoniques permettant aux nouvelles membres de s'approprier le matériel de formation. Sylvie Carignan et Valérie Perreault ont travaillé sur l'adaptation du manuel de formation pour le contexte cri. L'essentiel du travail effectué porte sur :

- > la mise à jour et la correction du matériel;
- > les contacts avec plusieurs regroupements de premiers répondants et municipalités.

Priorités 2019-2020

- > Adaptation du manuel au contexte cri;
- > offrir la première formation à Chisasibi en juin 2019;
- > continuer à travailler sur l'offre de nouvelles formations;
- > former de nouvelles instructrices.

COMITÉ SUR LES PROCESSUS DISCIPLINAIRES

Michèle Ouellet SF (*responsable du comité par intérim*)

Cynthia Perreault SF (*nouvelle responsable du comité*)

Jeen Kirwen SF

Jennie Stonier SF

Johanne Savoie SF

Sinclair Harris SF

Au cours de l'année 2018-2019, le comité a lancé des appels de recrutement aux membres afin de poursuivre ses activités. En l'absence de manifestation d'intérêt, la représentante du CA et la responsable du comité ont convenu de suspendre les activités du comité, faute d'implication des membres.



COMITÉ SUR LA SPÉCIFICITÉ DE LA PRATIQUE SAGE-FEMME AU QUÉBEC

Amaili Jetté SF (*responsable du comité*)

Andrea Houle SF

Céline Lemay SF

Christiane Léonard SF

Kim Couture (*représentante des familles*)

Maude A. Richard ESF

Raymonde Gagnon SF (*représentante UQTR*)

Trista Leggett SF

Contexte

Suite à une journée de réflexion sur la profession en octobre 2015, les membres du RSFQ ont demandé la mise sur pied d'un comité sur la spécificité de la pratique sage-femme au Québec. Les activités du comité ont débuté le 7 février 2017.

Mandats

Élaborer un plan stratégique avec priorités et échéancier échelonné sur 3 ans en priorisant les thèmes suivants :

- > la spécificité de la pratique sage-femme au Québec, incluant un regard sur la continuité relationnelle;
- > les priorités et les besoins de recherche sur la pratique sage-femme québécoise;
- > la pertinence et la faisabilité d'établir des références cliniques pour la pratique sage-femme au Québec

Tel que le sous-tend le mot « spécificité », le comité portera un regard de fond sur la pratique sage-femme au Québec. Il ne traitera donc pas de la forme, par exemple des volets opérationnels ou organisationnels de la pratique, mais ses travaux pourront soutenir l'exploration de ces volets.

Réalisations 2018-2019

- > Tenue de cinq rencontres;
- > participation à la préparation d'une demande de subvention d'Engagement partenarial RSFQ-UQTR au CRSH;
- > obtention d'une subvention de 25 000 \$ pour une recherche de co-construction sur la spécificité;
- > création d'un sous-comité pour cette recherche, tenue de trois rencontres;
- > participation au Rassemblement national citoyen pour l'accès aux sages-femmes (avril 2018).

Priorités 2019-2020

- > Poursuivre les travaux dans le cadre de la recherche de co-construction en vue de définir la spécificité, dont la tenue de deux journées d'ateliers de réflexion en avril et octobre 2019 et d'un *focus group* avec des parents.

Crédit photo: Louise Leblanc CSN





Crédit photo: Arianne De Carufel



MOT DE LA REPRÉSENTANTE DES FEMMES ET DES FAMILLES

Cette année, nous soulignons le 20^e anniversaire de la reconnaissance professionnelle des sages-femmes et de leur inclusion dans le système de santé québécois. C'est l'anniversaire d'un gain important obtenu grâce à une lutte longue et engagée où citoyennes, citoyens et sages-femmes se sont mobilisés durant de nombreuses années. Grâce à la « légalisation », des milliers de suivis de grossesse réalisés par des sages-femmes ont permis aux femmes et aux personnes principalement concernées de choisir leur lieu d'accouchement ainsi que la professionnelle de leur choix, et ce dans le respect de la physiologie de l'accouchement. Bien sûr, il reste encore plusieurs luttes à mener pour continuer de répondre aux besoins des familles qui demandent l'accès à des services sage-femme partout au Québec et pour que les sages-femmes soient davantage reconnues.

Retour sur l'année 2018-2019

Comme en témoigne ce rapport, la dernière année du RSFQ fut une année mouvementée. Le 11 avril dernier, vous avez voté en faveur de l'entente de principe qui a mis fin à 3 ans de négociations de votre convention collective.

Les 20 et 21 avril 2018 avait lieu le Rassemblement Citoyen pour l'accès aux services de sage-femme organisé par la Coalition pour la pratique sage-femme à laquelle siège le RSFQ.

Ce rassemblement fut un moment important pour réitérer l'engagement de femmes de partout dans la province pour le développement des services et aussi, pour mieux s'outiller à participer dans les maisons de naissance, à mieux connaître et comprendre les manières dont on peut contribuer à nos lieux communautaires. Cet événement visait aussi à valoriser la participation citoyenne qui est à la base de tous les projets de maison de naissance au Québec.

La participation et la présence du Regroupement ont réitéré l'importance qu'il accorde à la participation citoyenne et la voix des usagères, la participation citoyenne et la voix des usagères. Au niveau logistique, c'est incroyable tout ce qui a pu être réalisé avec peu de moyens ! Cela reflète malheureusement l'absence chronique de moyens alloués à la lutte citoyenne pour l'accès aux services de sage-femme. C'est pourquoi il est important de souligner que cet événement a été rendu possible grâce à l'engagement sans faille encore et toujours de femmes, de militantes et des organismes qui ont porté l'organisation de l'événement (le Regroupement Naissance Renaissance et le Groupe M.A.M.A.N.).

Depuis mon élection le 16 octobre dernier, j'ai vécu quelques mois intenses d'apprentissages et d'engagement. J'ai rencontré des administratrices et des travailleuses engagées, généreuses et volontaires pour faire avancer différents dossiers et aussi pour amener le Regroupement plus loin, pour qu'il ait encore davantage les moyens de ses ambitions. Le rôle d'administratrice m'a donné une nouvelle perspective sur votre réalité; celui étant de représenter la voix des femmes, des personnes qui accouchent et de leur famille, je suis restée en lien avec le Groupe M.A.M.A.N. et le Regroupement Naissance Renaissance. Par ce biais, je suis une représentante des citoyennes engagées. De plus, cela m'a permis de constater tout le travail qui a été réalisé dans les dernières années ainsi qu'une certaine fatigue de lutter sans cesse pour les mêmes enjeux et d'être encore dans une perspective de maintenir nos gains (par exemple, le choix du lieu d'accouchement, le maintien de l'AVAC, etc.).

Célébrations et luttes à venir : ensemble !

En 2019, cela fait 20 ans que le gouvernement du Québec a adopté la loi sur les sages-femmes. C'était une victoire du mouvement des femmes, et de l'humainisation l'humanisation des naissances. Il est de notre devoir de célébrer et d'amplifier nos voix pour que la grande qualité des services, l'empathie et le dévouement des sages-femmes trouvent écho dans une reconnaissance encore plus grande du public et des décideuses et décideurs.

Il est aussi de notre devoir de le faire ensemble, car ce travail est possible et pertinent pour répondre aux besoins des femmes et des personnes qui accouchent.

Mon dernier (et principal) message aujourd'hui : je vous invite à célébrer ensemble, bien sûr, et aussi à continuer de développer et de lutter ensemble ! Plusieurs enjeux ressortent, dans les dossiers actuels du Regroupement et dans les enjeux portés par les citoyennes et citoyens. Je vous invite à trouver des solutions en évitant les raccourcis, qui derrière des objectifs louables, ne font qu'éloigner la pratique des besoins réels des usagères. Je ne pense pas du tout que c'est en opposant les besoins des unes et des autres qu'on trouve les solutions adéquates. Par exemple, la continuité relationnelle est perçue par certaines comme étant incompatible avec la vie actuelle des sages-femmes; je me porte à faux avec cette idée. Est-ce la continuité relationnelle qui est problématique ou serait-ce plutôt les exigences du système (nombre de suivis, pression médico-légale, etc.) ?

Je pense qu'il vaut mieux chercher les manières d'actualiser ce fondement premier des suivis sages-femmes. À mon sens, la seule façon de faire cela de manière satisfaisante passe par la co-construction avec les usagères représentées par les groupes ou les réseaux de parents, et ce dans chaque maison de naissance. Bien sûr, je crois que cela se fait déjà en partie – ma place au sein du Regroupement en fait foi – mais je vous encourage à augmenter les efforts pour que cela soit possible. Tout en sachant que nos perspectives sont différentes et que nous ne serons pas toujours d'accord, je vous invite toutes à cultiver ce dialogue, à trouver des manières de mieux développer et soutenir ces groupes de parents, à bâtir et parfois rebâtir ces ponts nécessaires dans vos milieux pour développer ensemble les services et les lieux communautaires.

Sarah Landry

Administratrice, représentante des femmes et des familles



MarieMarine photographe

